

Linné, lequel n'avait même pas cru devoir en séparer, comme espèce, la plante qu'on a nommée depuis *A. latifolium*. Quoi qu'il en soit, si j'avais éprouvé un doute en manifestant l'opinion que je viens d'émettre, je n'eusse point manqué de m'abstenir devant les convictions d'un botaniste dont le renom scientifique me semble si bien mérité. Mais, d'un côté, je tiens à dire, sans attacher à mes idées plus d'importance qu'elles n'en ont, tout ce qui me semble propre à servir la vérité; de l'autre, l'auteur de l'espèce que je considère ici comme une simple variété, a trop de titres scientifiques pour tenir à celui-ci et n'a rien à craindre pour une réputation solidement établie.

***Linaria triphylla* Mill. Dict. n. 2. — Cannes, mai 1851.**

Cette jolie espèce, que De Candolle (*Fl. fr.* t. III, p. 586) dit avoir été observée près d'Arvert, en Saintonge, par Dom Fourmeault, n'y a plus été retrouvée, et peut-être le botaniste bénédictin l'avait-il confondue, comme l'a soupçonné M. Faye, avec le *Linaria thymifolia* DC. Je doute fort qu'elle soit spontanée à Toulon, où on l'a signalée, et je la mentionne à Cannes avec aussi peu de confiance, car je l'y ai rencontrée, ainsi qu'à Nice, à une trop petite distance de la ville pour croire fermement à sa spontanéité.

(La suite à la prochaine séance.)

M. A. Gris fait à la Société la communication suivante :

SUR UN FRUIT DE *STROMANTHE SANGUINEA* OBTENU DANS LES SERRES DU MUSÉUM,
AU MOYEN DE LA FÉCONDATION ARTIFICIELLE, par M. Arthur GRIS.

J'ai annoncé il y a quelque temps à la Société qu'ayant fécondé artificiellement quelques fleurs du *Stromanthe sanguinea*, j'avais obtenu de jeunes fruits dont j'ai donné une courte description (1). J'ajoutais que des rameaux d'inflorescence abandonnés à eux-mêmes avaient également offert quelques ovaires assez développés, produits d'une sorte de fécondation accidentelle résultant peut-être de l'ébranlement général de l'inflorescence sous la main de l'opérateur. Tous ces jeunes ovaires sont tombés de bonne heure sans atteindre à la maturité, mais un jeune fruit résultant de l'imprégnation artificielle directe continua de grossir.

J'attendis plus de deux mois que quelque signe certain m'avertît qu'il était mûr et que la graine avait acquis tout son développement. Il se décida enfin à s'ouvrir.

Dans sa jeunesse, l'ovaire est rose; il devient vert quand il commence à grossir; à maturité, le fruit est d'un joli jaune orangé. Il ressemble alors à une petite sphère un peu déprimée vers les pôles; des sillons qui vont d'un pôle à l'autre dessinent à sa surface neuf côtes saillantes, dont trois grosses et six

(1) Voyez plus haut, page 262.

petites, celles-ci étant disposées une à une, à droite et à gauche d'une grosse côte.

J'ai dit tout à l'heure que ce fruit était déhiscent. Il s'ouvre en deux parties et de haut en bas. Deux valves inégales, écartées en haut, laissant entre elles, dans la partie moyenne, un intervalle qui permettait de voir la graine, étaient rapprochées et soudées entre elles à la base, au point d'adhérer avec le pédicelle. L'une des valves présentait trois côtes, une grosse, accompagnée de deux petites; l'autre en présentait six, deux grosses et quatre petites, disposées comme je l'ai indiqué plus haut. Afin de bien comprendre la structure du fruit, il n'est peut-être point inutile de se rappeler que l'ovaire des *Stromanthe* est triloculaire, que deux de ses loges sont stériles, et qu'il n'y a qu'un ovule, d'apparence anatrope et dressé, dans la loge fertile. La valve à trois côtes appartient à la loge fertile; c'est elle qui s'est écartée pour ne point faire obstacle à la chute de la graine. L'autre valve est réellement composée de deux valves soudées correspondant aux deux autres loges, et, comme ces loges sont stériles, ces valves ne se séparent pas. La rupture s'est faite selon deux lignes latérales correspondant au niveau où commence la soudure avec les carpelles voisins. Ajoutons à ce mode de structure et de déhiscence du fruit qu'il est charnu, et nous verrons qu'il n'entre aisément dans aucune des divisions admises pour la classification des péricarpes.

La graine est obscurément trigone, munie de trois côtes peu sensibles, noire et brillante. Elle est accompagnée à sa base d'une expansion arilli-forme formant un cercle presque complet autour du hile, et se recourbant en une petite voûte au-dessus de lui. Elle est formée de petites lanières d'un jaune orangé, reliées entre elles, diversement et très élégamment contournées. L'étude du développement de la graine nous semble nécessaire pour déterminer avec quelque certitude la véritable nature de cet organe.

Sous les téguments de la graine, on trouve un albumen farineux abondant, enveloppant un embryon recourbé en forme de crochet.

M. C. Jacob de Cordemoy fait à la Société la communication suivante :

NOTE SUR LES OVULES DE DEUX GENRES DE DILLÉNIACÉES,

par M. Camille JACOB DE CORDEMOY.

M. Payer a conclu de ses études organogéniques qu'un caractère important pour la détermination des familles où les loges de l'ovaire sont 1-2-ovulées, est la direction de l'ovule, combinée avec la position du raphé par rapport au placenta. Les nombreuses observations postérieures de M. Payer ont confirmé ce fait; lui-même, pourtant, a cité une exception encore inexpiquée (1).

(1) Voyez le Bulletin, t. V, p. 266.